



Comment créer un Comité régional

Selon les Statuts de l' AISG, les Amitiés Nationales Scoutes et Guides (ANSG) d'une Région peuvent créer un Comité Régional. Les limites des Régions d'habitude coïncident avec les régions géopolitiques du monde : en cas de doute, prière de contacter le Comité mondial. Si une ANSG appartient à une Région, mais son pays a une frontière commune avec une autre Région, elle peut aussi adhérer à l'autre Région, après avoir consulté le Comité mondial.

Une Région ne peut être créée que, si dans cette région géopolitique, les ANSG sont suffisamment nombreuses et développées. Le Comité Régional ne doit pas représenter un niveau bureaucratique entre le niveau mondial et les ANSG, mais un moyen pour fournir aux ANSG de la Région, ainsi qu'aux membres de la Branche Centrale résidant dans la Région, des occasions de communiquer et de partager des activités, des soucis, des expériences et des ressources humaines, et en général pour se réunir et coopérer de façon plus étroite. Il est essentiel d'établir un réseau, aussi dans le but d'atteindre d'autres personnes ou groupes (par ex. dans l'OMMS ou l'AMGE) n'appartenant pas à l' AISG, mais qui néanmoins veulent faire partie de son réseau régional. L'équipe de direction du réseau doit être formée de personnes qui sont toutes des membres de l' AISG.

Les Régions existantes

À l'heure actuelle il existe deux Régions formellement constituées, avec leurs Comités Régionaux : la Région Europe et la Région Arabe. Des ANSG existent aussi dans d'autres régions du monde (par ex. l'Asie-Pacifique, l'Hémisphère occidental, l'Afrique) : ces régions pourraient penser à créer un réseau pour commencer, comme il est indiqué ci-dessus.

Structure des Régions

Les Régions peuvent s'organiser comme elles veulent. La structure normale est de créer un Comité régional. Mais une Région peut décider de se sonner une structure plus souple, comme un Coordinateur Régional.

Les Comités Régionaux comprennent au moins trois membres (normalement cinq ou sept). Ils peuvent être élus par les ANSG appartenant à la Région ou bien – comme en Europe – par les Sous-Régions. La règle normale est pour un mandat de trois ans, renouvelable une fois. Le Comité élit un Président régional, un Vice-Président, un Trésorier et un Secrétaire : ou bien il peut confier à ses membres des tâches fonctionnelles : par ex. une personne qui travaillera avec le coordinateur de la Branche Centrale, une personne chargée de la communication, une personne chargée des programmes de formation permanente etc. Le Bureau mondial est informé de ces nominations et en général des activités du Comité Régional.

Objectifs et activités principales

Le Comité se réunit au moins une fois par an pour discuter des moyens et activités pour développer le scoutisme/guidisme des adultes, appuyer les programmes et activités des ANSG et promouvoir la coopération dans la Région. Le Comité Régional peut aussi établir des contacts avec les Bureaux Régionaux de l'OMMS et les coordinatrices régionales de l'AMGE par le truchement du Bureau Mondial de l' AISG. Toutes les ANSG de la Région (et les membres de la BC de la Région par le truchement du coordinateur de la BC), ainsi que le Bureau mondial et le Comité mondial, sont informés des réunions du Comité régional. Le Comité travaille en coopération avec le coordinateur de la Branche Centrale afin d'appuyer et encourager le progrès des pays non membres en direction de l'adhésion.

Les Comités Régionaux voudront aussi promouvoir des rencontres régionales, et notamment convoquer des Conférences Régionales, par ex. tous les trois ans. Afin que ces dernières n'interfèrent pas avec les Conférences mondiales, elles devraient toutes avoir lieu au cours de l'année précédant la Conférence mondiale. Aux Conférences Régionales peuvent participer des



délégués de toutes les ANSG de la Région, ainsi que les membres de la BC de la Région. Le Comité Mondial est aussi invité : normalement il sera représenté par son Président et/ou par un membre qui s'occupe de la Région en question, qui pourront prendre la parole. Il est normal que les organisateurs prennent en charge pour ces représentants du Comité mondial la cotisation de la conférence, alors que les frais de voyage sont à la charge du Comité mondial. La cotisation des participants devrait être aussi réduite que possible pour encourager la participation. Le logement étant un facteur important du coût, plusieurs niveaux de logement, y compris le camping, devraient être proposés. La planification et la coordination des conférences et des rencontres comprend la préparation de documents formels et informels, des préparatifs logistiques, des décisions et des suites à leur donner. Voir aussi les Directives existantes pour les Conférences mondiales et régionales et pour les rencontres subrégionales.

Statuts régionaux

Les Régions voudront aussi approuver des statuts à elles, ou des mémorandums d'entente si elles préfèrent un arrangement moins formel. Les statuts régionaux doivent être approuvés par une Conférence Régionale, normalement sur proposition du Comité Régional. Les statuts régionaux ou mémorandums d'entente et tout amendement y relatif doivent être approuvés par le Comité mondial avant leur entrée en vigueur.

Sous-Régions

Une Région peut aussi se répartir en Sous-Régions, avec l'approbation du Comité mondial. Dans la mesure du possible les mêmes principes ci-dessus seront appliqués aux Sous-Régions. Une Sous-Région peut créer un réseau et travailler par des coordinateurs au lieu de nommer un Comité.

Communications et Relations Publiques

Essayez de vous procurer des nouvelles de la Région et ensuite coopérez avec l'équipe des Communications et Relations Publiques du Comité mondial qui va les publier sur le site de l'AISG.